Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1915-1916)

Heft: 4

Rubrik: Séance du mercredi 7 décembre, à 8h. 1/2 du soir

Autor: Paquin, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sors de bonté et de reconnaissance qui se cachent dans ces petits cœurs d'enfants, et de quelles attentions délicates ils sont capables envers celui qu'ils savent et sentent leur bienfaiteur¹.

Discussion.

La conférence très écoutée de M. Baudouin est suivie d'une intéressante discussion, au cours de laquelle le conférencier procéda sur l'un des auditeurs à une expérience très réussie avec le pendule de Chevreul.

M. Baudouin annonce la création à Genève d'une section de la société de Nancy; les personnes qui s'intéressent à ce mouvement peuvent s'inscrire auprès de M. Baudouin, à l'Institut J.-J. Rousseau.

Communications individuelles.

M. le Président a reçu de notre collègue, le pasteur Ch. Muller, une brochure intitulée Un Essai, qui relate l'expérience intéressante de culture physique qu'il a poursuivie l'été dernier avec une trentaine de garçons de 8 à 14 ans. Ceux-ci étaient conduits, trois après-midi par semaine, sur un terrain au bord de l'Arve, où ils exécutaient divers exercices physiques, prenaient des bains d'air, d'eau et de soleil. Les diverses mensurations prises montrent les beaux résultats obtenus.

M. Claparède communique encore un numéro de la Gazette de Cologne dans laquelle M. Soennecken continue sa campagne contre la Fraktur, et pour l'écriture latine.

M. le Président annonce la fondation à Genève d'une section de l'association Pro Juventute destinée à aider chaque année une œuvre en faveur de la jeunesse.

Propositions individuelles.

M. Ed. Martin propose de nommer membre honoraire M. L. Favas, l'un des membres fondateurs de la Société, qui fut longtemps membre du Comité, et qui participa beaucoup à son développement. (Adopté à l'unanimité.)

M. le Président demande à l'assemblée si elle désire maintenir, cet hiver, la soirée annuelle. Après échange de vues, on décide de la remplacer pour cette année, par une sortie de printemps.

Le Secrétaire des assemblées:

E. PAQUIN.

¹ Il est constitué à Genève une section de la Société psychologique dite: « Ecole de Nancy ». Pour tous renseignements, s'adresser à M. Baudouin, à l'Institut J.-J. Rousseau, le jeudi à 11 h.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Séance du mercredi 7 décembre, à 8 h. ¹/₂ du soir. Présidence de M. Ed. Claparède, président.

M. le Président donne immédiatement la parole à M. le professeur Baudouin, de la Société de psychologie de Nancy, qui, fixé momentanément à Genève, veut bien nous faire part de sa riche expérience qu'il a de la suggestion, et des beaux résultats qu'il a obtenus par ce procédé, mis en honneur, on le sait, par des Nancéens, Liébault, puis Bernheim.

La suggestion et son emploi éducatif.

par Charles Baudouin.

Cela restera le mérite de l'Ecole de Nancy d'avoir mis en lumière la puissance de la suggestion, sa généralité même à l'état de veille.

Depuis l'époque des grands succès de Liébault, de Bernheim, l'Ecole de Nancy a évolué. Aujourd'hui, avec M. Coné, elle professe et pratique des idées assez différentes de celles qui ont présidé à son premier développement.

Ces différences portent sur l'idée même que l'on doit se faire de la suggestion, et, en second lieu, sur les limites que l'on doit assigner à cette puissance.

Je caractériserais volontiers la différence de point de vue et de définition par une formule qui aurait d'ailleurs besoin d'être développée : Bernheim disait : « Il n'y a pas d'hypnotisme, il n'y a que de la suggestion..» — Il ne faudrait pas presser beaucoup M. Coué pour lui faire dire : « Il n'y a pas de suggestion, il n'y a que de l'autosuggestion. »

Cette formule est une formule; il reste à montrer ce que nous devons entendre par là.

Il faut entendre que la suggestion ne suppose pas nécessairement, comme on se l'imagine d'ordinaire, un opérateur et un sujet; mais que tout l'essentiel du travail se passe dans le sujet même. La suggestion n'est pas une mainmise d'une volonté forte sur une volonté faible. Elle est un pouvoir latent que chacun possède en soi, que chacun peut découvrir en soi; le rôle de l'opérateur est d'aider le sujet à déclancher ce pouvoir qui est en lui, mais on peut devenir à soi-même son propre suggestionneur.

Quels sont les faits qui nous ont amenés à cette conclu-

sion?

D'abord, une étude attentive du sommeil provoqué nous a montré que, même dans cet état, la dépendance complète du sujet à l'égard de l'opérateur est plus apparente que réelle.

Je propose au sujet une hallucination : par exemple, voir une apparition sur le troisième carreau de la fenêtre. J'avais pensé le troisième carreau à droite, le sujet voit l'apparition sur le troisième carreau à gauche, parfois même sur un autre carreau. En outre il décrit cette apparition suivant son imagination propre, non suivant ce que j'avais imaginé moi-même. Ce n'est donc pas ma pensée qui s'est traduite en hallucination, mais la pensée du sujet : Il a interprété mes paroles comme le ferait une personne à l'état de veille, et il a vu, non ce que j'ai voulu, mais ce qu'il a compris. Voilà un premier signe de la réaction personnelle, de l'autonomie du sujet. Et voilà qui tend déjà à prouver que le sujet n'est pas lié à l'opérateur par je ne sais quels liens invisibles, je ne sais quels fils conducteurs ou quels fils à faire mouvoir les pantins; du moins, si de tels liens existent, ils sont relativement lâches : je ne constate pas une conduction de ma pensée dans le cerveau du sujet, — mais simplement une conduction de sa propre pensée par ses propres nerfs.

Pour ce qui est des actes suggérés qui doivent être exécutés après le réveil, on peut dire que les suggestions profitables ou considérées comme telles par le sujet, sont généralement acceptées, que les suggestions mauvaises sont généralement repoussées, à moins qu'elles ne flattent les ten-

dances intimes du sujet.

On s'est demandé si la suggestion à l'état de sommeil pouvait provoquer des crimes : chez des criminels, oui; chez des personnes honnêtes, non. Au moment d'exécuter l'acte, la personne habituée à l'honnêteté aura l'idée de cet acte, mais la chassera comme elle chasse habituellement ses mauvaises pensées. Peut-être, si la suggestion est trop

forte, la personne tombera-t-elle d'elle-même en sommeil pour quelques minutes, jusqu'à ce que le goût du mal lui soit passé.

Les expériences de laboratoire, où l'on suggère à un sujet de frapper quelqu'un avec un poignard en carton, ne prouvent rien : car le sujet sait parfaitement qu'il joue

une scène.

Cela nous introduit dans le domaine des suggestions indifférentes : celles que le sujet ne juge ni bonnes ni mauvaises. Celles-là sont tantôt acceptées, tantôt rejetées, suivant que le sujet y a ou non prêté attention. Lorsqu'on suggère au sujet de mimer au réveil une scène un peu compliquée, il est à peu près certain qu'il en oubliera la moitié.

Ce qui a favorisé la légende de l'hypnotisé pantin, c'est la précision quasi fatale avec laquelle se réalisent les suggestions faites pendant le sommeil. La prévision d'une comète ou d'une éclipse n'est pas plus précise. La vérité, c'est que les suggestions acceptées par le sujet endormi se réalisent avec la plus étonnante précision, mais il est loin d'accepter toutes celles qu'on lui propose.

L'hypnotisé ne devient un pantin dans la main de l'hypnotiseur que s'il s'imagine qu'il le deviendra, et cela

même est une autosuggestion.

En dehors des expériences organisées, un grand nombre de faits d'observation venaient corroborer la théorie de l'autosuggestion.

Nous voyons, en Amérique, se développer des mouvements d'origine mystique, de la plus haute importance. Je veux parler de la Science chrétienne, de la Pensée nouvelle, de toutes les sectes qui opèrent des guérisons par ce que le philosophe W. James a appelé la cure mentale (voyez son livre sur l'Expérience religieuse). La Science chrétienne possède aujourd'hui un temple à Boston, qui peut contenir cinq mille personnes. Un tel enthousiasme a certainement un point de départ dans la réalité. D'ailleurs une autorité comme celle de James suffit pour prouver qu'on ne peut pas rejeter les guérisons mentales, sans rejeter du même coup tout le témoignage humain : ce sont des faits.

Ce sont des faits aussi, les guérisons obtenues récemment en Belgique, par « Antoine le Guérisseur ».

L'interprétation donnée de ces faits peut être fausse,

mais, en eux-mêmes, ils subsistent et demandent à être étudiés.

Or si on les étudie, on s'aperçoit qu'ils ressemblent singulièrement aux faits de suggestion, avec cette différence qu'il n'y a pas de suggestionneur à proprement parler.

En rapprochant de tels faits de ceux qu'enregistre la psychothérapie, on voit dans les uns et les autres l'application de cette même loi : que toute pensée qui accapare l'esprit tend à se réaliser (en particulier toute pensée d'une modification de notre individu).

Cette loi unique peut nous aider à formuler une définition de la suggestion. La suggestion sera: la transformation d'une idée en son propre objet — par l'intermédiaire d'un travail inconscient.

La suggestion est la mise en jeu, par nous-mêmes ou par autrui, du pouvoir idéo-réflexe, qui est en chacun de nous.

Ainsi la suggestion est une force dont nous disposons pour améliorer notre propre état mental ou physique.

Jusqu'où va ce pouvoir?

Bernheim disait que la suggestion peut guérir des troubles fonctionnels, mais échoue devant les lésions anatomiques.

Le D^r Bonjour, de Lausanne, a démontré l'efficacité de la suggestion dans les cas organiques. Il a pris des cas anodins (par exemple des verrues), mais un petit fait peut être gros de conséquences, et la démonstration a le mérite d'être précise et irréfutable.

Si la suggestion peut modifier la forme même des organes, elle peut être essavée absolument dans tous les cas.

Des faits militent encore en faveur de cette généralité du pouvoir idéo-réflexe — ou suggestion. — Nous savons aujourd'hui avec certitude que l'imagination de la mère peut agir sur le corps de l'enfant. Un objet qui a fasciné et effrayé la mère pendant sa grossesse se retrouve parfois dessiné avec la plus grande précision sur le corps de l'enfant.

En outre, les guérisons mentales d'Amérique et d'ailleurs sont des preuves en faveur de l'action inconsciente de l'esprit sur l'état de l'organisme.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, à Nancy, la suggestion est appliquée journellement dans les cas les plus variés. Il s'agit surtout, à proprement parler, d'une éducation du sujet, qui doit apprendre à se faire de l'autosuggestion. Le nombre des personnes qui viennent chercher là du réconfort est monté à quarante mille en une seule année. Les conseils de M. Coué, et cela vaut la peine d'être noté, sont d'ailleurs toujours gratuits.

Les résultats sont surprenants et dépassent souvent les espérances. Nous voyons céder tour à tour à l'autosuggestion un nombre croissant de maladies, même microbiennes. Plusieurs cas de guérisons de tuberculose avancée ont été bien constatés. C'est dire qu'à plus forte raison, cette méthode, absolument inoffensive, peut être et doit être appliquée aux redressements des tares morales, et même à l'éducation pure et simple. Les résultats, dans ce domaine, sont particulièrement nets. Il ne s'agit pas d'endormir les enfants artificiellement; mais à l'état de veille ou de sommeil naturel, les éducateurs et les parents peuvent parfaitement agir sur eux, déclancher le pouvoir qui est en eux. La suggestion, non seulement ne supprime pas la personnalité et la force morale de l'enfant ou du sujet quel qu'il soit, mais contribue à développer la force morale et la personnalité.

Que la mère, par exemple, attende que son enfant soit endormi. Alors elle s'approchera doucement, et, à voix basse, lui redira plusieurs fois ce qu'elle désire obtenir de lui tant au physique qu'au moral. Le même procédé sera renouvelé tous les soirs avec régularité, et l'on s'apercevra bientôt des résultats.

La mère peut de même agir avant que l'enfant s'endorme, au moment qui précède immédiatement le sommeil. L'enfant ferme les yeux, et écoute : il y a alors collaboration consciente de sa part.

La première méthode s'applique surtout lorsque l'enfant résiste aux choses qu'on désire obtenir de lui, lorsqu'il se complait dans ses défauts; la seconde est de mise lorsque l'enfant désire du fond du cœur se corriger, mais n'en a pas la force à lui seul.

La suggestion, quels que soient son objet et les conditions dans lesquelles on l'applique, produit des résultats particulièrement complets chez les enfants. Pour celui qui veut se consacrer à cette tâche éminemment éducative, il y a sans aucun doute bien des efforts à accomplir, bien des obstacles à vaincre, en un mot de la peine — mais cette peine est payée au centuple. On ne saurait croire les tré-